

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE 2022 – 2023



Communauté de communes du



INSCRIPTION

PÉRISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE

Inscriptions de ou des enfants d'une même famille

1 - Nom de l'enfant :

Prénom : Né(e) le Sexe : G F

École Classe

2 - Nom de l'enfant :

Prénom : Né(e) le Sexe : G F

École Classe

3 - Nom de l'enfant :

Prénom : Né(e) le Sexe : G F

École Classe

Informations et fonctionnement :

- ♦ **Périodes :** l'accueil périscolaire fonctionne durant les jours de classe et les mercredis. Des accueils de loisirs sont également proposés pendant les vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Printemps, 3 semaines en juillet et la dernière semaine du mois d'août) sur le Centre de Noroy le Bourg .
- ♦ **Horaires :** Les parents veilleront à respecter **impérativement** les horaires d'ouverture et de fermeture de la structure : les jours de classe de 7h30 à 8h30 le matin, de 11h45 à 13h30 le midi et de 16h15 à 18h30 le soir. Les mercredis ouverture dès 7h30 et fermeture à 18h30.
 - Les enfants doivent être équipés dès le début de l'année scolaire, d'une boîte de mouchoirs.
 - Les enfants malades (fièvre, grippe, varicelle...) ne pourront être admis au centre périscolaire. L'équipe d'animation ne pourra administrer des médicaments aux enfants que si le traitement est accompagné d'une ordonnance du médecin.
 - Les parents s'engagent à prévenir le centre pour toute absence de l'enfant sur le numéro de téléphone du périscolaire ET NON EN UTILISANT LES NUMÉROS PERSONNELS DE L'ÉQUIPE :
03 84 92 61 80
- **Nous vous informons qu'un repas non décommandé la veille avant 9 h, du jour de consommation, sera facturé à la famille sauf si un certificat médical est fourni au centre.**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Cette fiche est à retourner au Centre Périscolaire de POMOY. Merci

SITUATION PARENTALE

Merci de préciser votre situation :

Marié Divorcé(e) Union libre Célibataire Veuf/veuve Pacsé

Parents séparés, qui a la charge de l'enfant ?

L'autre parent est-il autorisé à voir l'enfant ?

Est-il autorisé à le prendre à la sortie ?

(Merci de nous fournir un document officiel en cas d'interdiction d'un des parents de prendre en charge l'enfant),

Adresse de facturation : Père Mère Autre (nom et adresse)

Envoi de la facture par mail ? oui non

PERSONNES À CONTACTER en Cas d'Urgence (autres que les parents)

Nom et adresse	Téléphone fixe / portable	Lien avec l'enfant

AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

Personnes autorisées à prendre en charge mon enfant à la fin de journée (autres que les parents), + 4 personnes maximum et ce à l'exclusion de tout mineur. Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable.

Nom et adresse	Téléphone fixe / portable	Lien avec l'enfant

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS DE LA FAMILLE

Représentant légal 1 ou assistant familial ou tuteur légal

Nom et prénom : Qualité (père, mère, etc...),.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : E-mail :

Employeur :

Numéros de téléphone où l'on peut vous joindre dans la journée :

Travail : Portable :

Représentant légal 2

Nom et prénom : Qualité (père, mère, etc...),.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : E-mail :

Employeur :

Numéros de téléphone où l'on peut vous joindre dans la journée :

Travail : Portable :

Régime & Quotien familial

Allocataire CAF (Régime général) Régime spécial (MSA ou autre)

Quotient familial

Nom et prénom de l'allocataire :

N° d'allocataire (obligatoire) :

Bénéficiez-vous de "l'Aide aux Temps Libres" attribuée par la CAF : Oui Non

Joindre obligatoirement une copie des bons CAF.

Assurance

L'enfant inscrit doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

Nom de la Compagnie d'Assurance :

.....

N° de contrat : Responsabilité civile Individuelle accident

(joindre copie de l'assurance)

AUTORISATIONS ET DÉCHARGES

Autorisations diverses :

J'autorise le Centre :

- à consulter CDAP afin d'obtenir mon quotient familial : OUI NON
- à filmer et photographier mon enfant lors des activités pédagogiques et de les afficher uniquement dans les locaux : OUI NON
- À faire paraître l'image dans la presse : OUI NON
- à transporter mon enfant en mini bus le mercredi : OUI NON
- Souhaitez-vous recevoir vos factures par mail : OUI NON
- Souhaitez-vous recevoir les documents d'inscription par mail : OUI NON

Décharge :

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement du Centre Périscolaire, accueil de loisirs,

Je soussigné(e), responsable de l'enfant ou des enfants ci-dessous :

Nom et Prénom du ou des enfant(s).....

AUTORISE mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs, sur le centre ou à l'extérieur y compris en déplacement en bus ou à pied.

AUTORISE les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale, si l'enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

AUTORISE l'animatrice à intervenir comme elle le ferait pour son propre enfant et prévenir si elle le juge utile votre médecin ou le médecin le plus proche pour une intervention rapide.

CERTIFIE que mon enfant est bien couvert par une assurance responsabilité civile (pour les activités extrascolaires).

CERTIFIE que mon enfant est en capacité d'exercer toute activité physique et sportive qui pourrait être proposée dans le cadre des activités (dans le cas contraire, vous devez impérativement fournir un certificat médical de contre-indications d'une pratique physique et sportive).

CERTIFIE exacts les renseignements portés sur cette fiche.

DÉCHARGE les organisateurs de toutes responsabilités pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement du Centre.

Fait à le

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- ✓ Dossier dûment complété
- ✓ Bon vacances CAF
- ✓ Fiche sanitaire + fiche de vaccination
- ✓ Attestation d'assurance



**CENTRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
DE POMOY**

Rue du Centre.70240 Pomoy

03-84-92-61-80

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

LES ACCUEILS

PERISCOLAIRE

Merci de respecter les horaires

En période scolaire :

Lundi – Mardi - Jeudi – Vendredi

Horaires d'accueil :

Matin → 7 h 30 – 8 h 20

Midi → 11 h 45 – 13 h 20

Soir → 16 h 15 – 18 h 30

Accueil des Mercredis :

8H30-17H30 - en journée ou demi-journée avec ou sans repas, possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30.

EXTRASCOLAIRE

Accueil des Vacances :

Octobre, Hiver et Printemps (sauf Noël)

Grandes vacances Juillet (3 semaines) et Août (la dernière semaine) de 8h30 à 17h30 en journée ou demi-journée avec ou sans repas, avec possibilité d'accueil relais le matin dès 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30.

LES TARIFS

Accueil
Périscolaire

	QUOTIENT	Accueil matin 7h30-8H30	Accueil midi avec repas 11h30-13h15	Accueil midi sans repas 11h30-12h30 12h30-13h30	Accueil soir 16h15-17h30	Accueil soir 17h30-18h30
T 1	QF<680	1,35 €	5,10 €	1,35 €	1,45 €	1,35 €
T 2	681<QF<1100	1,45 €	5,35 €	1,45 €	1,55 €	1,45 €
T 3	1101<QF<1500	1,60 €	5,55 €	1,60 €	1,70 €	1,60 €
T 4	QF>1501	1,70€	5,85 €	1,70 €	1,80 €	1,70 €

Tarifs pour les habitants de la Communauté de Communes du Triangle Vert :

Accueil
Vacances
et
Mercredis

	QUOTIENT	Accueil relais 7h30-8h30	Accueil relais 17h30-18h30	1/2 journée sans repas 8h30-12h30 ou 13h30-17h30	Journée sans repas 8h30-12h30 puis 13h30-17h30	1/2 journée avec repas 8h30-12h30+repas ou repas + 13h30-17h30	Journée avec repas 8h30-17h30
T1	QF<680	1,35€	1.35 €	4.55 €	8.95 €	8,30 €	12.70 €
T2	681<QF<1100	1,45 €	1.45 €	4.65 €	9.15 €	8,40 €	12.90 €
T3	1101<QF<1500	1,60€	1.60 €	4.75 €	9.35 €	8,50 €	13.10 €
T4	QF>1501	1,70€	1.70 €	4.90 €	9.65 €	8,60 €	13.35 €

Tarifs pour les habitants hors Communauté de Communes du Triangle Vert :

Accueil
Vacances
et
Mercredis

	QUOTIENT	Accueil relais 7h30-8h30	Accueil relais 17h30-18h30	1/2 journée sans repas 8h30-12h30 ou 13h30-17h30	Journée sans repas 8h30-12h30 puis 13h30-17h30	1/2 journée avec repas 8h30-12h30+repas ou repas + 13h30-17h30	Journée avec repas 8h30-17h30
T1	QF<680	1,55€	1.55 €	5.20 €	10.25 €	9.55 €	14.60 €
T2	681<QF<1100	1,65 €	1.65 €	5.35 €	10.55 €	9.65 €	14.85 €
T3	1101<QF<1500	1,80 €	1.80 €	5.45 €	10.75 €	9.75 €	15.05 €
T4	QF>1501	1,95 €	1.95 €	5.60 €	11.05 €	9.85 €	15.30 €

La place de l'enfant

Le Centre est agréé Jeunesse et Sports, le projet pédagogique pour le périscolaire et pour chaque petites vacances est affiché dans les locaux.

Les activités proposées permettent le libre choix de l'enfant sans pour autant écarter le désir de non participation.

Nous privilégions la place et l'écoute de l'enfant, ce qui fait de notre centre un endroit chaleureux et convivial où l'enfant peut :

- * jouer seul ou avec d'autres, * développer son habileté manuelle, * aller au bout d'une réalisation, * favoriser sa socialisation, * découvrir, s'initier, s'amuser, rêver

La facturation et le paiement

Une facturation mensuelle et détaillée de tous les temps périscolaires et extrascolaires est éditée et envoyée au représentant légal de l'enfant avant le 10 de chaque mois pour les prestations du mois précédent soit par mail ou par courrier si la famille ne dispose de mail.

MOYENS DE REGLEMENT MIS A DISPOSITION

- * chèque à établir à l'ordre du Trésor Public (Nom de l'enfant, site fréquenté et n° de facture au dos - merci), à déposer au régisseur du centre périscolaire ou extrascolaire,
- * en espèces contre reçu, à remettre au régisseur du centre périscolaire et extrascolaire,
- * les tickets CESU et ANCV sont acceptés, attention on ne rend pas la monnaie sur ce mode de paiement, à remettre au sous-régisseur du centre périscolaire et extrascolaire.

Ces factures sont à régler dans les 15 jours après émission. Passée cette date, votre facture sera considérée comme impayée.

Réservation des repas

La restauration se fait grâce à la collaboration de l'établissement «la cuisine de Villersexel» qui livre les repas en liaison froide.

Leurs menus sont élaborés en suivant des recettes traditionnelles, ils respectent un plan alimentaire de huit semaines visé par un diététicien répondant à l'équilibre nutritionnel des repas.

Ces menus sont composés comme suit :

Un hors d'œuvre ; un plat protidique (viande ou poisson) ; une garniture ; un fromage ; un dessert.

Les producteurs locaux sont privilégiés (volailles, fromages, laitages, fruits... proviennent des producteurs de la région Bourgogne Franche Comté) - les menus sont disponibles au centre et sur le site de la CCTV.

Réservation impérative la veille du jour de consommation avant 9 heures comme indiqué dans le tableau

programme ci-contre :

Repas concerné	Jour de commande
Lundi	Vendredi
Mardi	Lundi
Mercredi	Mardi
Jeudi	Mardi
Vendredi	Jeudi

Tout repas non décommandé la veille avant 9 h du jour de consommation est dû sauf maladie : dans ce cas le responsable légal devra fournir un certificat médical au centre.

Nous vous remercions de respecter ces consignes.

Les dossiers d'inscriptions sont à votre disposition au centre pour inscrire vos enfants.

Les inscriptions doivent être faites à l'avance impérativement par un parent à l'aide des formulaires ci-après. Pour que votre enfant ou vos enfants puissent profiter de cette structure, il est impératif que le centre d'accueil soit en possession de la fiche de renseignements et sanitaire de votre enfant. Merci de votre confiance.

La responsable du site est à votre disposition pour les inscriptions, les paiements et les renseignements dans les locaux du périscolaire aux heures d'ouvertures du centre .
Des permanences sont également organisées en dehors des heures d'ouvertures du centre,
— les 29 et 30 Août de 15h00 à 18h30
N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation et à nous faire part de vos remarques.

Chers Parents,

Quelques informations à propos de la rentrée de septembre...

Une permanence se tiendra le mercredi 24 août de 17h30 à 18h30 et une autre le samedi 27 août de 10h à 12h au Centre périscolaire.

Pensez à rapporter les dossiers d'inscription de vos enfants avec les pièces annexes (fiches sanitaires, etc...)

En ce qui concerne les factures de juin, elles doivent être acquittées avant le 15 juillet et vous pouvez déposer vos règlements dans la boîte aux lettres de la Mairie (Cidex).

Bonnes vacances à tous tous !!!

Carole